Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-242200715-20260924-189_2026-DE

2026-189

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH

Nombre de membres : 40	
Nombre de votants	
Présents	**Procuration**
30	6

Date de la convocation
17 septembre 2026

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 2 Octobre 2026

et publication le 2 Octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 24 Septembre à 18h,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Lein Roc'h de Kergrist-Moëlou, en séance publique, sous la Présidence de Madame Sandra Le Nouvel.

PRESENTS : Sandra Le Nouvel – Pascal Le Gall – Christel. Guillerm – Alexandre Petit – Philippe Le Joncour – Geneviève Pinto – Raymond Barré – Rollande Le Borgne – Valérie Glou - Fabrice Even – Marie-Hélène Bernard – Bernard Trubuilt – Gilles Le Gall – Catherine Boudiaf – Valérie Le Bonniec – Magalie Corgniec – Pierre-Yves Daniel – Clément Sauzay – Guillaume Robic – Guy Bouchez – Véronique Loriot Le Guillou – Hélène Latimier – Jérôme Lejart – Jean-Pierre Mougeot – Annie Lucas – Damien Loseille – Evelyne Minier – Jérémy Quéméner – Jacques Troël – Georges Galardon

Monsieur Raoul Riou excusé donne Pouvoir à Madame Sandra Le Nouvel
Madame Hermine Le Garlantezec excusée donne Pouvoir à Mme Véronique Loriot-Le Guillou
Monsieur Pascal Olivier excusé donne Pouvoir à Madame Magalie Corgniec
Madame Julie Cloarec excusée donne Pouvoir à Monsieur Guillaume Robic
Madame Eléonore Kogler excusée donne Pouvoir à Monsieur Bernard Trubuilt
Monsieur Michel Ollivier excusé donne Pouvoir à Monsieur Jacques Troël
Mesdames Antonia Sérandour, Stéphanie Dousselin et Stéphanie Verger et Monsieur Christophe de Quélen, sont absents sans donner de Pouvoir

Secrétaire de séance : Monsieur Jérémy Quéméner

Délibération 189.2026 Validation du schéma de soutien à la parentalité du Kreiz Breizh et du plan de financement lié à l'événementiel « Le temps DES familles »

La Présidente informe que la chargée de coopération parentalité a pour mission de :

- Sensibiliser et mobiliser acteur·rices, elu·es, parents,
- Améliorer la connaissance des offres et des enjeux du soutien à la parentalité,
- Participer et organiser des événements de soutien à la parentalité,
- Elaborer un schéma détaillé et structuré de soutien à la parentalité.

Ces missions sont détaillées dans le schéma de soutien à la parentalité du Kreiz Breizh, présenté en commission Services à la population en décembre 2025 et joint en annexe à cette délibération.

Pour information, le soutien à la parentalité peut se décliner par des actions d'écoute, de soutien, d'information, de conseil, par des actions qui favorisent l'entraide et l'échange entre parents (ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles).

La chargée de coopération a mis en place un collectif d'acteur·rices en janvier 2026 puis un groupe-projet dédié à l'élaboration des semaines de la parentalité.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-242200715-20260924-189_2026-DE

« Le temps DES familles » se déroulera du 24 octobre au 8 novembre 2026. Après un après-midi festif de lancement, la programmation propose des actions pour les parents et des actions parents – enfants / jeunes. Une plaquette qui détaille toutes ces propositions est remise aux élu·es lors de ce Conseil Communautaire.

Les dépenses liées à cette programmation se chiffrent à 5000 € et se décomposent comme suit :

CHARGES	TTC
Poher Propreté - *Entretien locaux centre de loisirs intercommunal à Glomel*	180 €
Artiste circassien Siméon RONZIER - *Atelier cirque*	180 €
Artiste circassien Siméon RONZIER - *Spectacle*	480 €
Association RAOK – *Chantons avec nos jeunes enfants*	71,24 €
Elanvie – *Théâtre-débat*	650 €
Baby sitting pour la soirée théâtre-débat	200 €
Collectif « Dans mes terres » - *Atelier portage, balade découverte des plantes sauvages et atelier empreintes végétales*	540 €
Le jardin des possibles – *La papote du midi*	380 €
FIKA – *Atelier sur l'égalité filles – garçons, atelier culinaire sur l'égalité femmes - hommes*	1116 €
Location salle auberge « La belle étoile » pour *l'atelier culinaire sur l'égalité femmes - hommes*	50 €
Boissons, petite restauration	552,76 €
Communication (impression)	600 €
TOTAL	5 000 €

Plusieurs contributions volontaires ont permis de réaliser cet événement :

- Pour la CCKB : la base de loisirs à Trémargat, la conseillère numérique, le service jeunesse, le multi-accueil, le Relais Petite Enfance, l'intervenante musicale (DUMI) et la chargée de coopération parentalité
- Maison Sport Santé
- Pour la CPTS : coordinatrice, diététiciennes, Hélène Duhuil, orthophonistes, le SDISS
- Familles Rurales
- Le Pôle Ressource Accueil Inclusif (PRAI)
- L'école de musique danse théâtre du Kreiz Breizh (EMDTKB)

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-242200715-20260924-189_2026-DE

- L'Espace de Vie Sociale (EVS) « Les gens »
- La bibliothèque de Laniscat
- La Protection Maternelle Infantile (PMI)
- L'Espace de Vie Sociale (EVS) « La pépie »

La programmation s'inscrit dans le plan de financement suivant :

PRODUIT	TTC
CAF - Appel à projet parentalité (60%)	3 000 €
MSA – Appel à projet « Grandir en milieu rural » (20%)	1 000 €
CCKB – Autofinancement (20%)	1 000 €
TOTAL	5 000 €

La Présidente propose de valider le schéma de soutien à la parentalité du Kreiz Breizh, dans sa version annexée, et le plan de financement lié à l'événementiel « Le temps DES familles.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Décide de valider le schéma de soutien à la parentalité du Kreiz Breizh, dans sa version annexée, et le plan de financement lié à l'événementiel « Le temps DES familles »,
D'inscrire les dépenses liées à l'événementiel « Le temps DES familles » au budget de la CCKB sachant que la CCKB a déposé des demandes de subventions à hauteur de 60% à la CAF et de 20% à la MSA.

Monsieur Jérémy Quéméner

Secrétaire de séance

Madame Sandra Le Nouvel

Présidente de la CCKB

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et publiée sur le site Internet de la CCKB.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Annexe Délibération 189 2026 Enfance - Jeunesse

Décembre 2025

SCHÉMA DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ (0-25 ans) DE LA CCKB

Ce schéma vise à favoriser les actions de soutien à la parentalité sur le territoire de la CCKB en mobilisant et sensibilisant les acteurs et les élus, en réalisant un état des lieux précis des besoins et des ressources existantes, et en impliquant les familles.

Objectifs	Actions	Echéances
Objectif 1 **Sensibiliser et mobiliser acteur·rices, élu·es, parents**	**N°1 - Informer et sensibiliser les élu·es aux enjeux du soutien à la parentalité**	A partir de décembre 2025
	N°2 - Mobiliser les acteur·rices Repérer les acteur·rices et partenaires potentiel·les et se faire connaitre Mettre en place un collectif d'acteur·rices « Parentalité ». Entretenir la dynamique de ce collectif : régularité des rencontres, comptes rendus, communication, etc.	A partir de septembre 2024 Mise en place du collectif : janvier 2026
	N°3 - Repérer et recueillir les besoins des parents, favoriser leur participation et leur implication Aller vers, pour recueillir leur parole et créer du lien	A partir de septembre 2025
Objectif 2 **Améliorer la connaissance des offres et des enjeux du soutien à la parentalité**	**N°4 - Mettre à jour l'état des lieux** a/ - Préoccupations des familles au niveau national, départemental, local b/ - L'existant : services et actions (les propositions pour les enfants et les parents et les actions de soutien à la parentalité)	A partir de septembre 2025
	N°5 - Participer à des réseaux d'acteur·rices « Soutien à la Parentalité » Faire partie d'un réseau « Parentalité » au niveau départemental	A partir de janvier 2025 2026

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-242200715-20260924-189_2026-DE

	Faire partie d'un réseau « Parentalité » au niveau du Pays COB ou région Bretagne	
	N°6 - Effectuer une veille sur l'actualité « Soutien à la Parentalité » Effectuer une veille sur l'actualité « Soutien à la Parentalité » nationale, bretonne, départementale, locale Relayer des informations aux acteur·rices du territoire.	Depuis septembre 2024 A partir de septembre 2025
Objectif 3 **Participer et organiser des événements de soutien à la parentalité**	**N°7 – Organiser des événements de soutien à la parentalité** Définir les objectifs, le thème, le public visé, les modalités (rayonner sur l'ensemble du territoire, …), élaborer un budget, effectuer l'évaluation et élaborer des perspectives Coconstruire avec un groupe-projet	Mise en place d'un groupe-projet : 1er trimestre 2026
	N°8 – Porter une attention spécifique à l'axe de soutien à la parentalité dans les projets CCKB et dans le Kreiz Breizh, et participer si besoin à la construction des projets Participer au projet de lecture 0-3 ans mené dans le cadre de la mise en réseau des médiathèques et bibliothèques et favoriser l'axe « parentalité » Participer à d'autres projets où le soutien à la parentalité pourrait se décliner.	A partir de juin 2025
Objectif 4 **Élaborer un schéma détaillé et structuré de soutien à la parentalité**	**N°9 - Participer à l'élaboration d'un schéma détaillé et structuré de « Soutien à la Parentalité » de la CCKB, en lien avec la future CTG** Amorcer une démarche participative : comité de pilotage CTG et ateliers participatifs.	2028
	N°10 – Etudier la faisabilité de mise en place du dispositif CLAS - Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité Mettre en place un groupe de travail de techniciens pour étudier les avantages et les freins de la mise en place d'un CLAS sur le territoire (CCKB, CAF, Education Nationale)	1er semestre 2026

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-242200715-20260924-189_2026-DE